

Fiche INSCRIPTION congrès - repas à retourner **impérativement pour le 24 octobre 2024** –

AVEC « bon de commande Mairie » OU « chèque personnel congressiste » correspondant aux repas à l'ordre de la Fédération française Villages et Villes Sages

IMPORTANT : Pour tout désistement parvenant après le 12-11-2024, le règlement restera acquis.

Les réservations hôtelières se font directement auprès des hôtels (voir fiche hôtels)

Dîner de gala offert
par la ville de
Thionville
(sauf accompagnant)



Ville de :

Nom du participant (1)	Qualité (2)	Nom de l'hôtel réservé (voir fiche hôtels)	Mode déplacement (cf. fiche annexe inscription) (3)	Nombre de nuitées	Repas (4)								
					Jeudi soir 25.00€ (4)	Vendredi midi 25.00 € (4)	Vendredi soir dîner de gala Offert par la ville de Thionville (4)	Samedi midi 25.00 € (4)	Montant TOTAL	Bon de commande Mairie (5)	Chèque congressiste et/ou accompagnant (6)	Repas sans viande ou autre... Compléter case ci-dessous	

Cachet et signature Mairie

- (1) Un participant par ligne
- (2) EV = Délégué élu votant (un seul par ville)

E = Elu (ne votant pas)

SV = Délégué Sage votant (deux par Conseil des Sages)

S = Sage ne votant pas

A = Accompagnant

P = Professionnel Mairie

<p>Compléter si repas sans viande ou autre :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
--

- (3) Préciser si train ou voiture

- (4) Cocher pour chaque repas. **Le dîner de Gala est offert aux congressistes sauf aux accompagnants (40 €)**

- (5) Répondre « oui » si « bon de commande » mairie pour paiement des repas par repas administratif – BC à joindre

- (6) Si pas de prise en charge par la mairie, répondre « oui » et joindre chèque ordre Fédération française Villages et Villes Sages